



## **Royal Air Maroc et Snecma signent un contrat pour la réparation de moteurs CFM56-7B**

Royal Air Maroc a signé ce jour avec Snecma (groupe Safran) un contrat de réparation à l'heure de vol pour ses moteurs CFM56-7B jusqu'en décembre 2018. Cette signature a eu lieu dans le cadre du Salon aéronautique Farnborough à Londres le 20 juillet 2010.

A terme, ce contrat couvrira les 36 Boeing 737NG de la flotte RAM qui en opère actuellement 26. Les moteurs seront entretenus par la joint-venture commune entre Snecma et RAM, Snecma Morocco Engine Services (SMES), spécialisée dans la maintenance et la réparation des moteurs CFM56-3, CFM56-7B et CFM56-5B, dont l'usine est située à Casablanca.

« L'expertise de Snecma, sa présence à nos côtés et sa capacité à nous accompagner dans l'exploitation optimale de nos réacteurs ont été des facteurs décisifs pour notre décision », explique Mr Driss Benhima, Président-directeur général de Royal Air Maroc. « *Pour Royal Air Maroc, ce contrat de réparation à l'heure de vol permet à la compagnie d'atteindre ses ambitions en matière de fiabilité des moteurs, à un coût compétitif et maîtrisé.* »

Par ce contrat, Snecma, leader européen de la maintenance du CFM56, renforce sa présence au Maroc. Riche de son expérience dans la réparation des moteurs CFM56, Snecma a su proposer un contrat de services optimisé, générateur de gains de compétitivité pour RAM.

« *Nous sommes extrêmement satisfaits du renforcement de notre collaboration avec Royal Air Maroc. Cet accord prouve une nouvelle fois notre capacité d'adaptation face à la problématique unique de chaque client,* » indique Yves Prete, directeur de la Division Maintenance et réparations de Snecma.

Casablanca, le 20 juillet 2010